

CYCLE SPÉCIALISÉ

Discipline : **ANALYSE MUSICALE**

PROGRAMME

- ENTREE 2024-2025 -

Nature des épreuves :

- Analyse auditive, à l'issue de trois écoutes d'un extrait d'une durée de 3 minutes environ (Épreuve écrite, durée : 1h)
- Analyse sur partition (Épreuve écrite, durée : 2h)
- Analyse orale devant le jury (après une préparation en loge d'une heure. (Durée de l'épreuve : 20 mn)

Organisation des épreuves :

9h - 10h Analyse auditive

10h10 - 12h10 Analyse sur partition

À partir de 13h30 - Mises en loge

À partir de 14h30 - Le jury écoute les candidats, corrige les copies à l'issue des épreuves orales puis délibère.

Les candidats admis devront se présenter à un test de Formation Musicale ; en cas de niveau insuffisant ils devront suivre un cours de mise à niveau.